

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Première informations sur le Budget 2016

Austérité et territorisalisation!

Le gouvernement entend poursuivre son plan d'économies de 50 milliards d'euros inscrit dans le pacte de responsabilité. L'éducation nationale, épargnée ? Le budget 2016, adopté à l'assemblée nationale le 28 octobre, c'est toujours l'austérité, c'est la poursuite des contreréformes découlant de la Refondation, c'est toujours plus de territorisalisation. On est loin, très loin de la communication ministérielle : Des personnels plus nombreux, mieux formés, mieux rémunérés».

Augmentation du budget de 1,08 % pour une inflation prévue à 1 %

Or 30 000 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée dans le 2nd degré, 5000 dans le 1^{er} degré. Et les effectifs n'ont cessé d'augmenter depuis 2011. Les moyens annoncés ne permettront pas de baisser le nombre d'élèves par classe, d'augmenter les moyens de remplacement, de reconstruire les RASED.

Les 60.000 ETP du quinquennat : précarisation et paupérisation des personnels

La promesse des 60.000 postes, en voie d'être concrétisée? La ministre annonce 47.078 emplois créés depuis 2012 et 11.711 en 2016. Un emploi ou Equivalent Temps Plein peut être occupé par des collègues dans des cas de figure très différents: contractuels, stagiaires, apprentis... Un poste est occupé par un fonctionnaire titulaire. Augmenter le recrutement et pas les postes permet de réaliser des économies en précarisant les collègues. La nouvelle variable d'ajustement du ministère: l'apprenti professeur, payé 889 € (en dessous du seuil de pauvreté, à 977€).

La réalité, c'est l'hémorragie : 1 140 000 enseignants à la rentrée 2003 contre 855 000 à la rentrée 2015.

Des sous pour la contre-réforme du collège, le bourrage de crâne et les ONG

72 millions pour la formation sur la contreréforme du collège. **3 millions** pour les « associations partenaires du Ministère » en lien avec l'enseignement moral et civique et 33 millions pour le plan de mobilisation pour les valeurs de la République.

Rien pour les personnels

116 millions consacrés à « revaloriser » la « rémunération » soit 9€ mensuels par tête. Cette enveloppe servira à « reconnaître l'engagement des personnels». Dans le second degré, ce sont les Indemnités pour Mission Particulière, primes à la tâche en lieu et place d'une rémunération horaire. Et le point d'indice est gelé pour la sixième année!

Territorialisation et dynamitage des statuts particuliers

Le Budget anticipe le protocole PPCR avec « la création de corps interministériel à gestion ministérielle des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat, qui permettrait l'intégration dans un seul corps de 14 corps de secrétaires administratifs... » Sans oublier que l'interministérialité à outrance et les corps communs aux trois versants de la fonction publique sont des mesures d'accompagnement de la réforme territoriale.

Un amendement du gouvernement prévoit l'annulation de 267.345 € du budget 2nd degré. Ces crédits seront transférés à la région Pays de la Loire dans le cadre de la loi du 5 mars 2014 qui "prévoit le transfert de compétences des CFA nationaux aux régions volontaires". C'est la même logique que pour les activités périscolaires dans le premier subventions de l'Etat en lieu et place d'un cadrage et d'un financement national! Et c'est ce qui s'amorce avec les Enseignements Interdisciplinaires collège. élaborés au localement.

L'urgence, c'est le rétablissement des postes supprimés, c'est la création de classes à l'aune des besoins et non à celle de l'austérité! L'urgence, c'est l'abrogation de toutes les contre-réformes issues de la Refondation de l'Ecole! C'est le maintien de toutes nos garanties statutaires